

Mis à jour le
16/10/2023

COMMENT PROPOSER L'AVANCE IMMÉDIATE AU CREDIT D'IMPOT.



Démarches à suivre

En tant que micro entrepreneur déclaré SAP, vos clients peuvent bénéficier d'un avantage fiscal et ne payer que 50% du prix de leurs prestations de ménage. **Cela ne change pas votre rémunération.** Proposer cette option vous offrira également plus de missions.

Suivez ce guide afin d'obtenir votre habilitation "API Tiers de prestation" et proposer cet avantage à vos clients !

Rendez-vous sur le site du gouvernement :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/api-tiers-de-prestations>

Créer votre compte avec FranceConnect.

Commencer la démarche

Se créer un compte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

ou

[Créer un compte demarches-simplifiees.fr](#)

[J'ai déjà un compte](#)

Cliquer sur commencer la démarche pour débiter.



API Tiers de Prestations

🕒 Temps de remplissage estimé : 18 mn

Commencer la démarche

Quel est l'objet de la démarche ?

L'API Tiers de prestations facilite les échanges entre l'Urssaf et les prestataires ou mandataires de services à la personne. Le prestataire peut ainsi :

- Inscrire son client sur la plateforme,
- Transmettre à l'Urssaf la facturation d'un service à la personne afin que son client puisse bénéficier de l'avance immédiate de crédit d'impôt.

Quelles sont les pièces justificatives à fournir ?

Quelle est la durée de remplissage de la démarche ?

! Attention : Indiquer "Assistant(e) ménagèr(e)" dans le champ "Fonction" !

Renseigner votre identité

Nom
| **À remplir**

Prénom
À remplir

Téléphone professionnel
À remplir


Votre fonction au sein de l'organisation que vous représentez
Assistant(e) ménagèr(e)

Enregistrer

Indiquer votre numéro de SIRET dans le champ correspondant puis cliquer sur “continuer”



API Tiers de Prestations


 Temps de remplissage estimé : 18 mn

Identifier votre établissement

Renseignez le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Numéro SIRET *

Indiquer ici votre numéro de SIRET

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez annuaire-entreprises.data.gouv.fr  ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

Continuer

Définir votre projet

Veillez indiquer dans le champ “Nom du projet” : “API Tiers de prestation - (Votre nom - prénom)”

Veillez indiquer dans le champ “Description du projet” : “Faire bénéficier les clients de (Votre nom - prénom), prestataire de ménage à domicile chez les particuliers, de l’avance immédiate au crédit d’impôt, j’utilise le logiciel Ogustine”

! Attention : Il est important de mentionner “J’utilise le logiciel Ogustine” !

1. Informations liées à l'entreprise

Nom du projet *

Décrivez en quelques mots votre projet.

API Tiers de prestation - (Votre nom - prénom)

Description du projet *

Redimensionnez le champ pour saisir plus de lignes

Précisez votre projet, en incluant par exemple les informations suivantes : votre activité, votre nombre de clients...

Faire bénéficier les clients de (votre nom - prénom), prestataire de ménage à domicile chez les particuliers, de l’avance immédiate au crédit d’impôt.

J'utilise le logiciel Ogustine

Logiciel de facturation compatible AICI

Sélectionner : "J'ai recours à un éditeur de logiciel"

Logiciel de facturation compatible AICI *

Veillez nous indiquer si vous êtes un organisme de services à la personne et développez votre propre solution compatible AICI, si vous êtes un organisme de services à la personne et avez recours à un éditeur de logiciel compatible AICI ou si vous êtes un éditeur de logiciel et souhaitez proposer votre solution à des organismes de services à la personne

- Je développe ma propre solution
- J'ai recours à un éditeur de logiciel
- Je suis éditeur de logiciel

Numéro SAP (Service à la personne)

Indiquer votre numéro SAP dans le champ correspondant

Numéro SAP

Redimensionnez le champ pour saisir plus de lignes

La demande d'accès à l'API est formulée auprès de l'URSSAF par un organisme de services à la personne déclaré, autorisé ou agréé dans les conditions prévues aux articles L7232-1 à L7232-4 du Code du travail.

Veillez indiquer votre numéro SAP.

(Ce champ est facultatif uniquement si vous êtes éditeur de logiciel)

Indiquer ici votre numéro SAP

Maquette du projet

! Cette partie n'est pas à remplir, vous pouvez simplement sauter cette étape et passer directement à "Attestation de régularité fiscale"

Maquettes du projet

Veillez nous indiquer des extraits de vos éléments de communication (maquettes de votre site internet ou dépliant sous format dématérialisé si utilisation d'un support papier) contenant :

- La mention que le service est mis en place par l'Urssaf et la Direction générale des Finances publiques ; La présentation des conditions d'accès et d'utilisation pour les clients ;
- La mention du caractère non-obligatoire du service ; La présentation du fonctionnement général du service pour le client (parcours d'activation) ; il devra activer son compte sur le site dédié ; il recevra les demandes de paiement émises par son Organisme de services à la personne sur son compte et aura 48h pour les valider ou les contester ;
- La mention qu'en cas de question, l'interlocuteur du client reste l'organisme de services à la personne ;
- L'affichage du lien redirigeant vers la page d'information sur les plafonds de crédit d'impôt : <https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/emploi-domicile>

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier choisi

Date de mise en production prévue

Format attendu : JJ/MM/AAAA. Exemple : 15/01/2022



Attestation de régularité fiscale

Veuillez déposer votre attestation de régularité fiscale.

! Découvrez ci-dessous comment récupérer votre attestation de régularité fiscale.

Attestation de régularité fiscale *

Afin de vérifier que vous êtes en pleine connaissance de vos obligations fiscales (paiement de la TVA et de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés selon votre situation), merci de joindre une attestation fiscale justifiant de la régularité de votre situation fiscale.

Plus d'informations sur :

<https://www.impots.gouv.fr/professionnel/questions/comment-obtenir-une-attestation-de-regularite-fiscale>

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier choisi

Pour récupérer votre attestation de régularité fiscale :

Rendez-vous sur : https://cfspro-idp.impots.gouv.fr/oauth2/authorize?response_type=code&redirect_uri=https%3A%2F%2Fcfsprou.impots.gouv.fr%2F%3Fopenidconnectcallback%3D1&nonce=1696410533_25801&client_id=id_cfspro_prod&display=&state=1696410533_30809&scope=openid%20profile%20email%20info

1- Cliquer sur **“Votre espace professionnel”**, utilisez vos identifiants de connexion et connectez vous.

2- Dans le menu **“Consulter mon compte fiscal”**, cliquer sur **“attestation fiscale”**.

3- Répondez **“Non”** aux questions **“êtes-vous membre d’un groupe...”**.

4- Si vous êtes à jour avec vos obligations déclaratives et de paiement, vous pourrez **télécharger votre attestation de régularité fiscale** après avoir complété quelques informations.

Coordonnées bancaires - Compte de virement

Veillez indiquer votre IBAN dans le champ, puis insérer votre relevé d'identité bancaire (RIB)

Coordonnées bancaires - Compte de virement *

Ce compte bancaire est celui sur lequel vous percevrez le montant des demandes de paiement transmises.

Veillez indiquer votre IBAN

Coordonnées bancaires - Compte de virement *

Veillez joindre votre relevé d'identité bancaire

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier choisi

! Pour les étapes 2 à 5, soit : “Informations prestataires”, “informations de contact gestion”, “informations de contact comptabilité”, “informations de contact technique” : veillez rentrer vos informations personnelles **!**

Conditions générales d'utilisation (CGU) de l'API Tiers de prestations

Veillez cocher “J’ai pris connaissance des conditions générales d’utilisation (CGU) de l’API Tiers de prestation.”

6. CGU



J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) de l'API Tiers de prestations

<https://portailapi.urssaf.fr/fr/catalogue-api/prd/d4b8c64d-1540-480b-bace-6aa9b21dabd3/conditions-generales-utilisation>

Pour finaliser votre demande, veuillez cliquer sur “Déposer le dossier” en bas de page.

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)



Et après ?

! Veuillez nous contacter via contact@ekomenage.fr pour nous indiquer avoir entrepris la démarche.

Une fois votre demande validée par l'URSSAF, renseignez – dans la section “Avance immédiate URSSAF” de votre profil – les identifiants (client_id) et mot de passe (client_secret) de l'API fournis par l'URSSAF par mail. Vérifiez vos spams.

Vous avez des questions concernant votre habilitation à l'API Tiers de prestation ?
Contactez notre équipe via contact@ekomenage.fr ,il nous fera plaisir de vous aider !

Retrouvez plus d'informations dans notre FAQ Ekokleaner disponible ici :

<https://ekokleanondemand.fr/faq-ekokleaner/>

